

LOT N° 11  
**PEINTURE – PAPIER PEINT**

LOT N° 11  
**PEINTURE – PAPIER PEINT**

|  |          |
|--|----------|
| <b>PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES</b>                     | <b>3</b> |
| PRESCRIPTIONS TECHNIQUES .....                     | 3        |
| NORMES ET REGLEMENTS .....                         | 3        |
| INDICATIONS AU CCTP .....                          | 3        |
| PEINTURE .....                                     | 3        |
| MISE EN ŒUVRE .....                                | 4        |
| RECEPTION DU SUPPORT .....                         | 4        |
| GARANTIES ANNUELLE, BIENNALE ET/OU DECENNALE ..... | 4        |

|   |          |
|---|----------|
| <b>PRESCRIPTIONS PARTICULIERES</b>            | <b>5</b> |
| PRESTATIONS A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE ..... | 5        |
| DEFINITION DES OUVRAGES .....                 | 5        |
| PREPARATION DES DIVERS SUPPORTS .....         | 5        |

**1. MISE EN CONFORMITE AU REGARD DES REGLES D'ACCESSIBILITE DU CENTRE**

**OUVRAGES EXTERIEURS**

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| 12.1.1. Peinture sur bois .....  | 5 |
| 12.1.2. Peinture sur métaux..... | 6 |

**OUVRAGES INTERIEURS**

|  |   |
|--|---|
| 12.1.3. Peinture sur plaque de plâtre - pièces humides ..... | 6 |
| 12.1.4. Peinture sur plaque de plâtre - pièces sèches.....   | 6 |
| 12.1.5. Peinture sur boiseries .....                         | 6 |
| 12.1.6. Signalétique.....                                    | 6 |
| 12.1.7. Nettoyage.....                                       | 6 |
| 12.1.8. ....   | 6 |

**2. PROJET D' EXTENSION DU CENTRE DE LOISIRS**

**OUVRAGES INTERIEURS**

|  |   |
|--|---|
| 12.2.1. Peinture sur plaque de plâtre - pièces sèches..... | 7 |
| 12.2.2. Peinture sur boiseries .....                       | 7 |
| 12.2.3. Peinture sur métaux.....                           | 7 |
| 12.2.4. Nettoyage .....                                    | 7 |

|                       |   |
|-----------------------|---|
| CADRE POUR DPGF ..... | 8 |
|-----------------------|---|

## PRESCRIPTIONS GENERALES

### PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

#### **NORMES ET REGLEMENTS**

Les travaux objet du présent lot seront exécutés conformément aux clauses et conditions générales des documents ci-après en vigueur à la date de remise des offres, à savoir :

- les documents techniques applicables aux ouvrages de Peinture et de Revêtements muraux collés ou tendus.
- les Normes Française Homologuées (NF), en particulier :
  - P 85-102 Mastic à base d'élastomères utilisé pour le calfeutrement étanche.
  - P 85-304 Mastics du type élastomère ou du type plastique ou mastics préformés.
  - T 30-001 Dictionnaire technique des peintures.
  - T 30-608 Enduit de peinture pour travaux intérieurs.
  - T 30-700 Peintures - Revêtements plastiques épais.
  - T 31-004 Pigments - Minium pour peintures.
  - T 36-005 Classification des peintures, vernis et produits connexes.
- le REEF édité par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et en particulier aux prescriptions des cahiers des clauses techniques des Documents Techniques Unifiés (DTU) n° 59.1 Travaux de peinture des bâtiments.
- ainsi qu'aux Cahiers des Clauses Spéciales assortis aux DTU.
- les spécifications de l'U.N.P.
- les recommandations professionnelles du SNJF.
- l'arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation.
- les règles de sécurité éditées par le Ministère du Travail.

### INDICATIONS AU CCTP

L'entrepreneur devra la fourniture de tous les produits propres à l'exécution des travaux, de l'outillage et du matériel d'exécution ainsi que les échelles et échafaudages nécessaire à leur mise en oeuvre de même que tous les transports et manutentions diverses.

### PEINTURE

Il indiquera dans son offre la marque de peinture qu'il aura choisie, et précisera les références des produits qu'il se propose d'employer. Cette marque fera partie du groupement professionnel des fabricants de peinture pour le bâtiment. Il devra joindre également les fiches techniques correspondantes par prestation.

Il pourra être demandé au fabricant des peintures retenues, son assistance technique tant au démarrage des travaux de peinture, qu'en cours des travaux.

L'entrepreneur devra la reconnaissance des fonds et sera tenu de signaler ceux qui ne sembleraient pas offrir une garantie suffisante pour la bonne tenue des peintures prévues.

Il devra vérifier que le système de peinture prescrit au CCTP est cohérent, et que les sous-couches sont compatibles avec les finitions et la nature des supports. De ce fait, il sera utilisé de préférence les systèmes complets en provenance d'un même fabricant.

L'entrepreneur devra tous les raccords de peinture sur les menuiseries et maçonnerie après exécution des jeux éventuels, sur toutes les canalisations et appareils de plomberie après les essais de mises en service de l'installation. Il devra également vérifier et s'assurer après peinture du bon fonctionnement de toutes les ouvertures.

La mise au ton des différents produits décrits sera fournie à l'entreprise avant l'exécution de son travail, le programme ton sera particulier à chaque ouvrage.

L'entrepreneur sera tenu de respecter tous les tons donnés qui seront choisis par le Maître d'oeuvre parmi les cartes d'échantillons de la marque citée en référence. Ces teintes ne devront pas faire l'objet d'une mise au ton approximatif par l'entrepreneur, au moyen de colorants divers autres que ceux préconisés par le fabricant.

Avant toute application, l'entrepreneur sera tenu de présenter au Maître d'oeuvre des échantillons correspondant en qualité et mise à la teinte, à ceux qui sont demandés.

Une différence de teinte pourra être demandée par le Maître d'oeuvre entre la sous-couche et la finition.

L'entrepreneur devra en outre se rendre compte sur place de l'état des lieux et des difficultés éventuelles d'exécution des travaux.

### MISE EN ŒUVRE

La mise en oeuvre des travaux de peinture comprendra :

- reconnaissance préalable des subjectiles.
- toutes sujétions d'échafaudages.
- précautions à prendre pour la protection des ouvrages non peints.
- règles générales d'exécution.
- ouvrages préparatoires et accessoires.
- dépôt préalable d'échantillons et surfaces témoins.
- réception et entretien, réfection, contrôle.
- nettoyage de mise en service.

### RECEPTION DU SUPPORT

Avant toute exécution, l'entrepreneur assurera la réception des supports qui devront être débarrassés de toutes traces de poussières, d'éclats, etc., et avoir une finition de surface, permettant la mise en oeuvre des travaux de peinture et de revêtements muraux, tels qu'ils sont décrits au présent lot. Il ne pourra pas, par la suite se prévaloir du mauvais état des supports dans le cas d'une mauvaise tenue ou présentation de ses peintures et revêtements muraux.

### GARANTIES ANNUELLE, BIENNALE ET/OU DECENNALE

L'entrepreneur garantit formellement la conformité de ses ouvrages à la réglementation nationale en matière de construction.

Cette garantie, d'une durée d'un an, implique le remplacement dans les plus brefs délais, de toute partie d'ouvrage reconnue défectueuse, ainsi que la remise en état pendant cette période de tout élément qui se serait détérioré dans des conditions d'utilisation normale. Les fournitures et les réparations faites seront garanties pendant un nouveau délai d'un an, et dans les mêmes conditions que lors des travaux initiaux.

Par ailleurs, la date de réception avec ou sans réserves constitue l'origine de la garantie biennale et/ou décennale des ouvrages, pour application des articles 1792 et 2270 du Code Civil.

## PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

### PRESTATIONS A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE

Le prix proposé par l'entreprise comprend tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages conformément aux règles de l'art, même si ceux-ci ne sont pas expressément décrits dans le présent CCTP ou sur les plans, et tous aménagements particuliers nécessités pour assurer la sécurité des personnes pendant toute la durée du chantier.

Pour l'ensemble des prestations, le choix des coloris sera effectuer par le Maître d'ouvrage et l'architecte.

#### Présentation de l'offre de prix

La numérotation des articles du présent CCTP sera impérativement respectée.

Les entreprises devront décomposer leur offre de prix sous la forme de 2 devis bien distincts.

#### **Projet n° 1 – MISE EN CONFORMITE AU REGARD DES REGLES D' ACCESSIBILITE DU CENTRE DE LOISIRS**

Maître d'ouvrage : Ville de Galgon 2 Esplanade Charles de Gaulle 33133 GALGON

#### **Projet n° 2 – EXTENSION DU CENTRE DE LOISIRS**

### DEFINITION DES OUVRAGES

Le présent descriptif indique par catégorie d'ouvrage :

- le produit de finition (type de peinture)
- le classement de finition à obtenir (prévoir finition soignée) suivant la définition du DTU N°59.1
- le type de subjectile
- le degré de brillant souhaité (mat, satiné, satiné moyen, satiné brillant) suivant classement de la norme.

L'Entrepreneur sera tenu d'exécuter les travaux préparatoires, les travaux d'apprêt et les travaux de finition suivant le DTU N°59.1 correspondant pour chaque ouvrage au type de subjectile et à la classe de finition demandés. Il sera prévu une révision de l'antirouille, de l'impression ou de la pré-peinture pour les ouvrages pré-traités par les autres corps d'état.

### PREPARATION DES DIVERS SUPPORTS

#### **A- BOIS ET DERIVES**

- Ponçage et époussetage.
- Dégraissage des bois tropicaux au solvant spécial.
- Elimination des poches de résines par lavage au white spirit.
- Traitement des bois présentant des traces d'attaques (champignons ou insectes) par un produit bénéficiant d'un label du Centre Technique du Bois suivant les indications du fabricant des peintures et vernis utilisés.
- Brossage à la brosse dure et à sec jusqu'à élimination complète de toute trace de mortier ou de plâtre
- Impression totale par une peinture ou un vernis microporeux à base de résine alkyde garnissante et opacifiante type SASTONEX de SIKKENS.
- Rebouchage soigné des fentes, irrégularités, etc...

#### **B- PLATRES ET DERIVES**

- Egrenage.
- Epoussetage au balai ou à l'aspirateur.
- Rebouchage au plâtre à modeler et à la colle (repiquage, humidification, rebouchage).
- Rattrapage des bandes de raccords.
- Ponçage au papier de verre à sec.
- Epoussetage.
- Traitement des traces de moisissures suivant indications du fabricant.
- Impression microporeuse à base de résine alkyde type SASTONEX Impression Universelle de SIKKENS.

### **1. MISE EN CONFORMITE AU REGARD DES REGLES D'ACCESSIBILITE DU CENTRE**

#### **OUVRAGES EXTERIEURS**

##### **11.1.1. Peinture sur bois**

##### **Sur parement bois**

- Ponçage
- 2 couches de peinture microporeuse pour bois - Laque satinée ou équivalent.
- Couleur : Blanc

**Localisation :** Façade avant - Huisseries et parements des 3 portes d'entrée

1 accueil Maternelles – 1 accueil Bureau – 1 accueil Primaires

### 11.1.2 Peinture sur métaux

#### Sur acier pré peint

- Brossage
- 1 primaire type TOLLENS Métaux Laque Primaire 28
- 2 couches de peinture TOLLENS Métaux Laque satinée ou équivalent.
- Couleur : Blanc

**Localisation:** 1 porte en façade arrière - Dégagement accessoire de l'espace Maternelles 2

### OUVRAGES INTERIEURES

#### 11.2.3. Peinture sur plaque de plâtre - pièces humides

- Vérification des joints des supports plâtre, rebouchage et ponçage
- Impression type TOLLENS Impression Universelle ou équivalent.
- Finition : 2 couches de peinture acrylique satinée pour pièce humide.
- Couleur : au choix du Maître d'ouvrage et de l'architecte

**Localisation :** Sanitaires

En périphérie du groupe sanitaire Maternelles, au-dessus de la faïence sur une hauteur de 0.40m

En périphérie des groupes sanitaires Primaires, au-dessus de la faïence sur une hauteur de 0.60m

\* Les cloisons de séparation sont du type préfabriqué et ne recevront pas de peinture

#### 11.1.4. Peinture sur plaque de plâtre - pièces sèches

- Vérification des joints des supports plâtre, rebouchage et ponçage
- Impression type TOLLENS Impression Universelle ou équivalent.
- Finition : 2 couches de peinture acrylique satinée.
- Couleur : au choix du Maître d'ouvrage et de l'architecte

**Localisation :** Espace dortoir et Bureau des animateurs

Cloisons de séparation entre le Bureau des animateurs / le dortoir / l'escalier

Cloisons de séparation entre les sanitaires primaires / espace primaires 1, uniquement coté espace primaires.

Paroi du mur Nord du dortoir.

Plafond de fermeture de la trémie de l'escalier, 3.00m<sup>2</sup> environ

#### 11.1.5. Peinture sur boiseries

Préparation type D

- Brossage, impression type TOLLENS impression universelle, ponçage, rebouchage, ponçage.
- Impression des boiseries avant mise en œuvre par le lot Menuiserie intérieure
- 2 couches de peinture TOLLENS Elastop satin ou équivalent
- Couleur : au choix du Maître d'ouvrage et de l'architecte

**Localisation :** Plinthes bois et blocs portes ci dessous

- Plinthes bois : bureau animateurs - dortoir - sanitaires Primaires coté espace Primaires uniquement
- Portes de distribution : 2 portes espaces Maternelles - 1 porte dortoir - 2 portes sanitaires Primaires
- Tableaux ou chambranles de 2 portes pour l'espace Maternelles

#### 11.1.6. Signalétique

L'entreprise du présent lot devra la fourniture et la pose des signalétiques suivantes :

Signalétique des accès : « Maternelles » « Bureau » « Primaires »

Signalétique pour les sanitaires Maternelles : « Toilettes »

Signalétique pour les sanitaires Primaires : « Toilettes garçons et Toilettes filles »

Dimensions standards, coloris à définir en accord avec le Maître d'ouvrage et l'Architecte.

#### 11.1.7. Nettoyage

L'entrepreneur du présent lot doit l'exécution de tous les nettoyages de mise en service du centre de loisirs

Description des prestations:

- Nettoyage des sols, plinthes, pour l'ensemble des locaux du centre de loisirs, hors espace Primaires 2.
- Nettoyage des verticaux, faïences murales...
- Nettoyage des appareils sanitaires, robinetteries, appareils électriques, prises, luminaires, bouches VMC.
- Nettoyage des ouvrages de vitreries et de miroiteries sur les deux faces.
- Des menuiseries bois, compris mise en service des pènes des serrures qui seront grattés afin d'obtenir un fonctionnement normal.

Cette énumération n'est pas limitative. L'entrepreneur doit l'ensemble des nettoyages de mise en service avant réception des travaux

Le titulaire du présent lot devra un second nettoyage après levée des réserves.

En toutes hypothèses, l'ensemble des locaux devront être livré au Maître d'Ouvrage en parfait état de propreté au moment de la remise des clés.

En cas de défaillance de l'entreprise de pour le nettoyage de chantier après travaux, le maître de l'ouvrage sommera cette entreprise d'effectuer ces travaux. Si cette sommation reste sans effet dans les quarante huit heures, ces travaux de nettoyage seront effectués par une entreprise spécialisée à la charge du présent lot.

## 2. PROJET D' EXTENSION DU CENTRE DE LOISIRS

### OUVRAGES INTERIEURES

#### 11.2.1. Peinture sur plaque de plâtre - pièces sèches

- Vérification des joints des supports plâtre, rebouchage et ponçage
- Impression type TOLLENS Impression Universelle ou équivalent.
- Finition : 2 couches de peinture acrylique satinée.
- Couleur : Blanc

**Localisation :** Salle d'activité Primaire 2

Les cloisons de doublages des 2 pignons, avec petits retours latéraux

#### 11.2.2. Peinture sur boiseries

Préparation type D

- Brossage, impression type TOLLENS impression universelle, ponçage, rebouchage, ponçage.
- Impression des boiseries avant mise en œuvre par le lot Menuiserie intérieure
- 2 couches de peinture TOLLENS Elastop satin ou équivalent
- Couleur : au choix du Maître d'ouvrage et de l'architecte

**Localisation :**

Plinthes bois de l'espace Primaires 2, posées sur les cloisons de doublages des 2 pignons, avec petits retours latéraux

#### 11.1.3. Peinture sur métaux

**Sur acier peint, ouvrage existant** - 2 poteaux IPN dans l'espace Primaires 2

- Décapage – Ponçage
- 1 primaire type TOLLENS Métaux Laque Primaire 28
- 2 couches de peinture TOLLENS Métaux Laque satinée ou équivalent.

**Sur acier galvanisé, ouvrage à créer** - 2 poteaux circulaires du nouveau préau.

- 1 primaire type TOLLENS Métaux Laque Primaire 28
- 2 couches de peinture TOLLENS Métaux Laque satinée ou équivalent.
- Couleur : au choix du Maître d'ouvrage et de l'architecte

#### 11.2.4. Nettoyage

L'entrepreneur du présent lot doit l'exécution de tous les nettoyages de mise en service du centre de loisirs

Description des prestations:

- Nettoyage des sols, plinthes, de l'espace Primaires 2.
- Nettoyage des appareils sanitaires, robinetteries, appareils électriques, prises, luminaires, bouches VMC.
- Nettoyage des ouvrages de vitreries et de miroiteries sur les deux faces.

Cette énumération n'est pas limitative. L'entrepreneur doit l'ensemble des nettoyages de mise en service avant réception des travaux

Le titulaire du présent lot devra un second nettoyage après levée des réserves.

En toutes hypothèses, l'ensemble des locaux devront être livré au Maître d'Ouvrage en parfait état de propreté au moment de la remise des clés.

En cas de défaillance de l'entreprise de pour le nettoyage de chantier après travaux, le maître de l'ouvrage sommera cette entreprise d'effectuer ces travaux. Si cette sommation reste sans effet dans les quarante huit heures, ces travaux de nettoyage seront effectués par une entreprise spécialisée à la charge du présent lot.

**CADRE POUR DPGF**

| <b>LOT 11 – PEI NTURE</b>  |  |           |               |       |
|--|--|-----------|---------------|-------|
| <b>1. MISE EN CONFORMITE AU REGARD DES REGLES D'ACCESSIBILITE DU CENTRE DE LOISIRS</b> |  |           |               |       |
| N°   | Désignation des travaux                        | Quantités | Prix unitaire | Total |
|  | OUVRAGES EXTERIEURS                            |           |               |       |
| 11.1.1.  | Peinture sur bois                              |           |               |       |
| 11.1.2.  | Peinture sur métaux                            |           |               |       |
|  | OUVRAGES INTERIEURES                           |           |               |       |
| 11.1.3.  | Peinture sur plaque de plâtre - pièces humides |           |               |       |
| 11.1.4.  | Peinture sur plaque de plâtre - pièces sèches  |           |               |       |
| 11.1.5.  | Peinture sur boiseries                         |           |               |       |
| 11.1.6.  | Signalétique                                   |           |               |       |
| 11.1.7.  | Nettoyage                                      |           |               |       |
|  | TOTAL HT                                       |           |               |       |
|  | TVA 20%  |           |               |       |
|  | TOTAL TTC                                      |           |               |       |

| <b>LOT 11 – PEI NTURE</b>                         |   |           |               |       |
|---|---|-----------|---------------|-------|
| <b>2. PROJET D'EXTENSION DU CENTRE DE LOISIRS</b> |   |           |               |       |
| N°  | Désignation des travaux                       | Quantités | Prix unitaire | Total |
|   | OUVRAGES INTERIEURES                          |           |               |       |
| 11.2.1.   | Peinture sur plaque de plâtre - pièces sèches |           |               |       |
| 11.2.2.   | Peinture sur boiseries                        |           |               |       |
| 11.2.3.   | Peinture sur métaux                           |           |               |       |
| 11.2.4.   | Nettoyage                                     |           |               |       |
|   | TOTAL HT                                      |           |               |       |
|   | TVA 20%                                       |           |               |       |
|   | TOTAL TTC                                     |           |               |       |